Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 23 (1915)

Heft: 8

Artikel: Dans les hôpitaux militaires français [suite et fin]

Autor: Harpe, R. de la

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548991

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 8. — XXIIIe année. 1er août 1915.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Dans les hôpitaux militaires français	85
Prisonniers de guerre en Afrique	91
L'uniforme des médecins en campagne	94
Nouvelles de l'activité des sociétés: Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel	95
Collecte de dons en argent et en nature	95

Dans les hôpitaux militaires français

(Suite et fin)

L'hôpital de l'Hôtel-Dieu compte parmi les médecins-chirurgiens l'éminent savant le Dr Lumière, dont la réputation en matière de photographie en couleurs est mondiale. Ce physicien, doublé d'un Esculape distingué, a inventé une nouvelle méthode d'immunisation contre le typhus. A l'encontre des autres procédés déjà connus (de Vincent, par exemple, où l'on procède à une vaccination, c'est-à-dire à l'incorporation du vaccin par incision ou injection sous la peau), la méthode de Lumière est interne; il s'agit de pillules: *Entéro-vaccin polyvalent*, dont on prend une matin et soir pendant 6 à 8 jours et on obtient ainsi, d'après le Dr Lumière, l'immunisation contre ce terrible fléau des armées: le typhus. Ce procédé n'a pas encore été admis dans l'armée française où l'on emploie uniquement la méthode de vaccination cutanée.

Il est hors de doute que le fléau de la fièvre typhoïde sévit gravement dans les armées en présence. La région du nord en est particulièrement atteinte. Quoi d'étonnant d'ailleurs en pensant à la vie de tranchées, aux inondations et aux multiples dangers d'infection typhique dans une armée qui fait campagne depuis plusieurs mois! Dans les guerres du XIXe siècle les maladies tuaient plus de soldats que la mitraille. Nous avons l'impression que grâce aux mesures prophylactiques contre les maladies infectieuses: variole, typhus, etc., la proportion a changé et que c'est le canon qui est actuellement le grand faucheur de vies humaines.

L'hôpital militaire Desgenettes et les blessés allemands.

A Lyon se trouve le grand hôpital militaire Desgenettes — du nom d'un célèbre médecin militaire des armées de Napoléon Ier. Cet hôpital qui, en temps de paix, sert d'école pour le personnel sanitaire militaire et d'infirmerie générale pour les malades de la garnison, est très bien aménagé, malgré son âge respectable. Des salles d'opérations très modernes, une grande salle de pansements où l'on panse

4 blessés en même temps (quel concert de gémissements et de cris de souffrance — on peut se l'imaginer!) puis les services spéciaux pour les maladies des yeux, oreilles, les maladies infectieuses, les aliénés, etc.

Le service de radiologie est tout particulièrement intéressant. Par un procédé mathématique et d'une précision admirable, le spécialiste en rayons X arrive à indiquer d'une façon parfaitement exacte la position d'un projectile et la profondeur, à un millimètre près, à laquelle le chirurgien doit le trouver.

En outre, cet hôpital possède un très puissant électro-aimant avec lequel on peut attirer vers la surface du corps certaines balles situées dans les tissus profonds. Quant aux balles de shrapnell, en plomb, l'électro-aimant ne peut les attirer. On a parlé de cet appareil dans les journaux; au début de la guerre on en attendait des merveilles, mais il a fallu se rendre compte à l'évidence que son emploi n'est justiciable qu'à un nombre de cas très restreint. Il peut être d'une grande utilité pour l'extraction de corps métalliques dans les yeux.

Au troisième étage de cet hôpital militaire sont soignés les soldats allemands. Par une faveur toute spéciale du général gouverneur de la place de Lyon et du médecin-chef de l'hôpital Desgenettes, et grâce à notre qualité de représentants de la Croix-Rouge d'un pays neutre, nous avons été autorisés à aller visiter les Allemands et à leur causer dans leur langue maternelle.

Nous avons constaté qu'ils sont bien soignés, bien logés et très bien nourris. Les témoignages très sincères de tous ceux auxquels nous avons causé sont unanimes : ils n'ont qu'à se louer des bons soins qu'ils reçoivent. Le jour de l'An, le commandant de la place de Lyon leur a fait envoyer de la bière, des saucisses, des gâteaux à l'allemande, ainsi qu'une ample quantité de cigares.

Nous avons goûté leur souper qui était excellent. Plusieurs blessés guéris, mais mutilés (entr'autres un jeune Badois amputé des deux jambes) devraient être envoyés dans les camps de concentration comme prisonniers de guerre, n'ayant plus besoin de soins chirurgicaux. Cependant par un louable sentiment d'humanité, le médecin-chef garde à l'hôpital ces pauvres mutilés, ne voulant pas les envoyer dans des camps de concentration où ils ne pourraient être traités comme leur condition actuelle l'exigerait. Il existe dans les deux camps ennemis un grand nombre de ces mutilés qui devraient être rendus à leur pays d'origine et à leurs familles. Espérons que l'initiative du gouvernement suisse tendant à faire faire entre les nations belligérantes l'échange des soldats mutilés, impropres à reprendre les armes, sera bientôt couronné de succès. (Ce vœu a été heureusement réalisé depuis la composition de cet article.)

Un hôpital spécial pour le traitement des lésions nerveuses consécutives aux traumatismes de guerre a été installé à Lyon, avec une installation parfaite d'électricité, d'appareils de mécano-thérapie, massages, hydrothérapie. On dirige sur cet hôpital les blessés présentant des atrophies musculaires, des lésions fonctionnelles des nerfs périphériques.

Lors de la déclaration de guerre, il y avait justement à Lyon une exposition d'appareils électriques pour usages médicaux; plusieurs appareils, appartenant à des maisons allemandes, ont naturellement été séquestrés et sont utilisés actuellement, à côté des appareils français, au traitement des soldats français!

Les sociétés dépendant de la Croix-Rouge française et qui sont au nombre de

trois, savoir: la «Société de secours aux blessés», l'«Union des Femmes de France» et l'«Association des Dames Françaises» ont organisé un grand nombre d'hôpitaux dits «auxiliaires» dans des bâtiments d'école, usines, couvents, etc. Ces hôpitaux sont sous le contrôle constant du service sanitaire de l'armée; ils reçoivent de l'Intendance générale de l'armée un prix de pension fixe pour chaque journée de blessé ou malade qu'ils abritent. Ils ont chacun leur personnel: médecins, chirurgiens, aides et gardes-malades. Tous les détails de leur organisation sont parfaitement préparés en temps de paix, comme nous avons pu nous en convaincre. Plusieurs de nos compatriotes sont attachés à ces hôpitaux auxiliaires et leurs services y sont hautement appréciés.

Un des hôpitaux que nous avons visité a deux chirurgiens genevois à sa tête et parmi le personnel des salles une demoiselle portant un nom très connu à Neuchâtel (infirmière-major).

Dans un autre hôpital de l'Union des Femmes de France, nous avons trouvé une demoiselle de Lausanne et un jeune Suisse, chargé du service de la salle d'opérations; nous avons été heureux d'entendre les éloges très sincères et les paroles de reconnaissance que leur prodiguait en notre présence la directrice et les blessés soignés par eux. L'école vétérinaire de Lyon est transformée en un grand hôpital fort bien aménagé. De grandes galeries vitrées, fermées et confortablement chauffées, permettent aux convalescents de passer leur temps le plus agréablement possible pendant ces longues heures d'inactivité en jouant à différents jeux «tranquilles» et en fumant leur cigarette bien-aimée.

L'arrivée d'un train de blessés.

Nous fûmes avisés que le soir arriverait à la gare de Brotteaux (une des grandes gares de Lyon), un train de 220 blessés. La consigne des quais est très sévère. Sous aucun prétexte on ne peut s'introduire dans la gare à l'arrivée des trains de blessés. Grâce à la grande amabilité et à la parfaite courtoisie de l'officier supérieur commandant la gare, un laissez-passer fut accordé aux deux médecins suisses, et nous pûmes assister au débarquement de ces 220 blessés.

Disons d'abord quelques mots sur l'organisation des transports par chemin de fer et des gares françaises.

Les blessés évacués de la seconde ligne sur le centre ou hôpitaux territoriaux sont transportés soit dans les trains sanitaires permanents, soit semi-permanents, soit dans les trains avec une installation de fortune.

Les trains permanents sont dotés de wagons-lits semblables, en quelque sorte, à ceux appartenant aux compagnies de wagons-lits; il n'existe que peu de ces trains en France; ils sont lourds, compliqués et réservés à certains transports.

Les trains sanitaires semi-permanents ont été organisés pour le transport des blessés en faisant subir aux wagons de 3e classe des transformations permanentes pendant la durée de la guerre, où les malades sont couchés sur des brancards. Les wagons sont reliés par des passerelles, ce qui permet au personnel du train de circuler sur toute la longueur du convoi. Ainsi une seule cuisine suffit et les médecins du convoi auront toute facilité pour donner, en cours de route, les soins les plus urgents aux blessés gravement atteints ou dont l'état s'aggrave subitement pendant le trajet; hémorrhagies secondaires, infection grave, etc. (Ce sont des trains de ce système qui furent préparés en Suisse dès les premiers jours après la mobilisation.)

Le train de fortune que nous vîmes arriver à Lyon se composait de wagons de marchandises ou à bestiaux couverts et fermés. Dans une moitié du wagon se trouvaient deux rangées de quatre brancards superposés, placés sur des consoles solidement fixées au plancher du wagon. L'autre moité du wagon est occupée par un petit fourneau en fer, une table et deux bancs sur lesquels voyagent les blessés aux extrémités supérieures et à la tête. Chaque wagon a son infirmier.

Le service médical, dans un train pareil, est beaucoup plus difficile, car il n'y a aucune communication entre les wagons et ce n'est qu'aux gares que les médecins du train peuvent aller contrôler dans chaque voiture l'état de leurs blessés.

Si en cours de route l'état d'un blessé est jugé trop grave pour continuer le voyage jusqu'à l'étape terminale, on le dépose dans une gare d'une localité où se trouve une formation sanitaire ou un hôpital et le train continue...

En tête du convoi, derrière la locomotive se trouve un wagon à l'usage des médecins, servant de bureau, pharmacie, dépôt de matériel; un second wagon est occupé par la tisanerie ou cuisine.

Au passage des trains de blessés dans les gares où il y a un arrêt suffisant, le ravitaillement des blessés se fait par les soins du personnel volontaire de la Croix-Rouge.

Il est environ 9 h. $^1/_2$ lorsque nous vîmes entrer en gare de Lyon-Brotteaux le long convoi de wagons fermés, arrivant à une sage allure. Le silence était impressionnant. Sur le perron un groupe d'ambulanciers - brancardiers volontaires civils, portant les insignes de la Croix-Rouge et destinés à aider les infirmiers des wagons à descendre et à transporter dans une salle spéciale les brancards sur lesquels les blessés ont fait le voyage.

Le service médical de la gare est commandé par un médecin major. Nous eûmes le plaisir d'être fort aimablement reçus et renseignés par celui de la gare de Lyon-Brotteaux, le Dr Dor, dont la famille est de Vevey.

Chaque blessé porte une ou plusieurs fiches, attachées à sa tunique, donnant en quelques lignes le nom, l'incorporation, le diagnostic, les premiers soins donnés. Ainsi on peut se rendre un compte exact de ce qui a été fait en première et deuxième ligne, si, par exemple, on a injecté du sérum antitétanique et à quelle dose.

Le train ayant stoppé, le triage des blessés se fait par le médecin-chef de la gare et celui du train. On réunit d'abord les convalescents de fièvre typhoïde, à figures hâves et émaciées, marchant avec peine, faisant une impression pénible. Ces convalescents sont tous dirigés dans un hôpital spécial, tenu par les dames de la Croix-Rouge alsacienne. Le personnel dévoué qui donne ses soins à ces malades est beaucoup plus exposé à contracter lui-même la terrible maladie que celui qui soigne des blessés; aussi faut-il admirer tout spécialement le généreux dévouement des dames alsaciennes qui consacrent leur temps à soigner ce genre de malades. Le médecin de la gare ordonne alors de faire descendre les blessés des wagons; ceux qui peuvent marcher sont dirigés sur la salle d'attente à niveau du quai, où des tables sont servies et où un repas chaud leur est offert: bouillon, café au lait, viande. Les blessés aux jambes ou les gravement atteints sont descendus sur leurs brancards (par le personnel sanitaire militaire et volontaire), en utilisant les monte-charges pour les bagages, au plain pied de la gare.

Là, dans une grande salle, les brancards sont alignés par rangées et des dames et messieurs de la Croix-Rouge distribuent aux blessés un repas chaud et... des ciga-

rettes très appréciées. Un amputé du bras gauche en recevant une cigarette disait avec philosophie: « Il me reste au moins le bras droit pour allumer ma cigarette » et, pour être manchot depuis deux jours, seulement, il s'en tirait déjà très bien.

Les blessés reçoivent du médecin-major des fiches de couleurs différentes, suivant la gravité du cas; les grands blessés ont la fiche rouge et seront évacués sur les grands hôpitaux, spécialement aménagés pour la grande chirurgie.

Une fois tous les blessés nourris, puis triés, ils sont dirigés sur les différents hôpitaux de la ville et des faubourgs.

Le médecin-chef de la gare reçoit tous les matins le rapport de chaque institution hospitalière de la ville et des environs immédiats lui indiquant le nombre des lits vacants et d'après ce tableau il fait la répartition des nouveaux arrivés.

Les moyens de transports attendent devant la porte du local, sur la place de la gare; ce sont d'abord des trains de tramways électriques de la ville. Ce transport est très ingénieux et peu coûteux. Les distances étant immenses pour atteindre certains hôpitaux, ce mode de transport est très commode. Les brancards français mesurent 55 cm. de largeur seulement, ce qui permet de les introduire par les fenêtres des voitures de tram; ayant juste la longueur correspondant à la largeur de la voiture, les extrémités des brancards reposent sur les deux fenêtres ouvertes et ainsi on place huit brancards les uns à côté des autres dans la largeur de la voiture; on ferme ensuite les rideaux des fenêtres et... départ! Les blessés debout ou assis sont installés sur les plateformes ou dans une voiture ordinaire du convoi.

Nous avons admiré en outre l'aménagement de quatre voitures ambulances-automobiles pouvant contenir trois rangées de trois brancards (dans le sens de la longueur) bien suspendus par des ressorts à boudins.

Puis des grands breaks, utilisés en temps de paix par des caravanes de touristes; enfin quelques automobiles particulières aménagées pour les transports. Dès l'arrivée du train au départ du dernier blessé de la gare il ne s'est pas écoulé plus de une heure et demie, ce qui est peu pour un nombre de blessés aussi considérable, leur ravitaillement, le transport en gare, le triage et le chargement.

Tout se passa dans un ordre parfait et avec le plus grand calme.

Quelques soldats arrivaient directement des tranchées; je renonce à essayer de faire la description de leur état de saleté; couverts qu'ils étaient de boue jaunâtre desséchée de la tête (képi, cheveux) jusqu'aux pieds! Heureusement qu'ils trouvent de l'eau chaude en arrivant dans les hôpitaux, du savon et des brosses... et des gens pour les nettoyer!

Le Dr Albert Reverdin à Bourg en Bresse.

Poursuivant notre voyage, nous nous sommes rendus à Bourg en Bresse où nous fûmes les hôtes de notre aimable compatriote, l'excellent chirurgien Dr Albert Reverdin, de Genève. La chirurgie de guerre n'est pas une nouveauté pour lui; il a acquis une grande et brillante réputation d'opérateur en Epire.

Le Dr Reverdin, assisté d'un personnel presque entièrement suisse, est à la tête du service chirurgical de l'Hôtel Dieu, hôpital régional de Bourg qui a été transformé en hôpital militaire contenant 250 blessés. La réputation de notre compatriote étant faite loin à la ronde, de tous les hôpitaux ou formations sanitaires de la région on lui envoie les cas intéressants et difficiles de chirurgie.

Nous assistâmes à de très délicates opérations telles, par exemple, que l'extraction d'une balle logée dans le cerveau. Par les rayons X l'emplacement de la balle avait été soigneusement établi et repéré par un moyen aussi simple qu'ingénieux : en fixant (pendant l'examen aux rayons X) dans le cuir chevelu rasé une punaise qui y reste fixée jusqu'au moment de l'opération !

Au réveil, après l'opération, le blessé recevra la balle allemande qui pendant plusieurs semaines a séjourné dans sa matière cérébrale. Précieuse relique qu'il pourra montrer avec fierté !

En France, chaque soldat est considéré comme légitime propriétaire du métal que le chirurgien extrait de son corps ; il le porte avec lui ou le tient soigneusement caché dans son portemonnaie ou son sac ; quelques-uns des projectiles extraits de malheureux blessés ne trouveraient pas place dans le portemonnaie. Un soldat nous montra huit pièces de métal d'un obus (dont un gros morceau du culot et la fusée toute entière), le tout pesant plus de 700 grammes, qui avaient été extraites de sa cuisse par le Dr Reverdin !

D'autres hôpitaux auxiliaires ont été installés à Bourg en Bresse : entre autres dans un couvent, dans une école, dans une institution de jeunes filles. Partout nous avons constaté l'ordre, la propreté, les excellents soins que reçoivent les blessés et nous avons entendu des témoignages touchants de reconnaissance de ceux-ci pour leurs bienfaiteurs et bienfaitrices.

Le maire de Bourg, dans une réception aussi cordiale qu'intime, nous parla, en présence de plusieurs médecins militaires français, en termes très élogieux et reconnaissants du concours précieux et désintéressé donné par le nombreux personnel suisse qui se dévoue dans les différents hôpitaux de Bourg pour soulager les souffrances des victimes de la guerre. Nous avons été heureux et fiers d'entendre ces témoignages non équivoques de reconnaissance de la part du premier magistrat de la localité.

Soyons heureux et reconnaissants de ce que la Suisse a été épargnée jusqu'ici des horreurs de la guerre et souhaitons ardemment que l'orage passe loin de notre ciel et qu'il épargne à notre chère patrie la vision des misères, du carnage et de la mutilation de jeunes citoyens suisses qui, soyons-en sûrs, feraient aussi tout leur devoir.

Nous sommes persuadés — et l'élan admirable de dévouement qui s'est manifesté en Suisse dès le premier jour de la mobilisation nous est un gage certain — que chez nous aussi d'innombrables personnes se dévoueraient aux soins des blessés sous l'emblème sacré de la Croix-Rouge.

Dr R. de la Harpe, Vevey.

* * *

N. B. — Nous n'avons pas parlé dans les colonnes ci-dessus des soi-disant « pieds gelés ». On a beaucoup écrit au sujet du très grand nombre de soldats qui ont dû être évacués du front pour « gelures » des pieds. Or, on a reconnu qu'il ne s'agit pas de gelures proprement dites, mais de compressions des pieds par les souliers mouillés dans les tranchées en partie remplies d'eau, ainsi que par contriction des bandes molletières humides, dans la station debout. Il se produit, par compression, un arrêt de la circulation sanguine qui a pour conséquence l'arrêt de la nutrition des tissus. Le pied se tuméfie, devient livide, froid, et il se forme une mortification de la peau, une gangrène sèche des tissus. Depuis qu'on a reconnu l'origine de ce qu'on prenait pour des gelures, on a donné des ordres en consé-

quence: les bandes molletières et les souliers sont desserrés, les hommes enlèvent leurs chaussures pour quelques instants une ou deux fois par jour et de cette façon on évitera désormais l'énorme déchet d'hommes qui étaient perdus pour l'armée ensuite de ce qu'on appelle aujourd'hui « les pieds de Tranchées ».

Prisonniers de guerre en Afrique

Les prisonniers de guerre sont à l'ordre du jour en Suisse. Des comités ont surgi, voici bien des mois, qui centralisent et expédient les dons adressés en Allemagne, en France, en Russie, ailleurs encore, et partout où se trouvent des internés militaires ou civils.

Chacun s'en occupe, et l'on travaille partout dans notre pays pour les œuvres des prisonniers; bien des personnes ont même adopté momentanément quelques malheureux internés, et leur font régulièrement des envois.

Ces dernières semaines on a beaucoup parlé du sort des prisonniers en Afrique du Nord, aussi pensons-nous que nos lecteurs parcourront avec intérêt quelques pages du rapport que le Dr de Marval a adressé au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, après avoir visité en février 1915 les camps d'Algérie et de Tunisie.

* * *

C'est aux ordres donnés par le ministère de la Guerre de la République française, à l'aimable intervention du général commandant les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord et du général commandant la division d'occupation de Tunisie, à la prévoyance et à la courtoisie des commandants qui nous ont accompagnés en Afrique, que je dois d'avoir pu visiter en peu de jours et de façon bien agréable les dépôts de prisonniers de l'Algérie et de la Tunisie. Je voudrais avoir exprimé ici toute ma reconnaissance à ceux qui, à Paris comme dans l'Afrique du Nord, ont contribué à me faciliter un voyage charmant en automobile et ont témoigné ainsi leur estime au Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

Ces visites au nord de l'Afrique offraient pour moi un très grand intérêt. Il s'agissait, en effet, de me rendre compte dans quelles conditions avaient pu être internés les prisonniers militaires sur la terre africaine, et cette investigation était d'autant plus intéressante que la France envoie continuellement de nouveaux contingents de prisonniers de l'autre côté de la Méditerranée, de sorte que, dans peu de semaines, il y en aura sans doute plus de 2000 en Tunisie et quelque 10,000 dans les provinces algériennes.

Si dans le nord, dans les provinces d'Alger et de Constantine, en un pays aussi montagneux que la Kabylie, il a été relativement facile de caserner les prisonniers de guerre, c'est que la conquête de l'Algérie s'est faite par étapes et qu'à chaque étape, à chaque avance, les troupes d'occupation avaient construit des travaux défensifs, des casernes, qui, plus ou moins abandonnées dès lors, offrent un excellent abri aux Allemands internés dans un pays où l'hiver est assez rigoureux.

Tizi-Ouzou, situé dans une vaste plaine balayée par les vents, Fort National, accroché sur une montagne à près de 1000 mètres d'altitude, sur les contreforts nord du Djurjura, sont dans des conditions climatériques bien différentes de la région